



HAL
open science

La possibilité des îles

Fabienne Ravoire

► **To cite this version:**

Fabienne Ravoire. La possibilité des îles. Les Nouvelles de l'archéologie, 2018, 150, pp.3-7.
10.4000/nda.3856 . hal-02486842

HAL Id: hal-02486842

<https://inrap.hal.science/hal-02486842v1>

Submitted on 29 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Les nouvelles de l'archéologie

150 | 2018

La possibilité des îles

« La possibilité des îles »

L'archéologie dans la France d'outre-mer (Petites Antilles et
Guyane – Terres australes et antarctiques)

FABIENNE RAVOIRE

p. 3-7

<https://doi.org/10.4000/nda.3856>

Texte intégral

- 1 Sans prétendre à l'exhaustivité, ce numéro des *Nouvelles de l'archéologie* a pour ambition de montrer, à travers quelques exemples, l'essor de l'archéologie française des périodes médiévale, moderne et contemporaine dans les départements et régions d'outre-mer (DROM¹) ainsi que dans les collectivités d'outre-mer (COM²) situées dans les Petites Antilles que sont les îles de Saint-Barthélemy et Saint-Martin. L'article, signé par les quatre conservateurs régionaux de l'archéologie de la DAC-Martinique, de la DAC-Guadeloupe, de la DAC-Guyane et de la DAC-OI (océan Indien), qui a également en charge les Terres australes et antarctiques françaises³, montre à quel point la situation administrative et scientifique de l'archéologie française outre-mer a changé en une quinzaine d'années (Dominique Bonnissent, Damien Leroy, Virginie Motte et Nicolas Payraud).

L'archéologie des « Isles d'Amérique »



Les « Isles d'Amérique », c'est par cette expression que les géographes de l'Ancien Régime désignaient les îles tropicales dont le roi de France avait pris possession dans la

mer des Caraïbes, entre 1625 et 1650 : Saint-Dominique (Haïti⁴), à la pointe occidentale de l'île d'Hispaniola (Saint-Domingue), dans l'archipel des Grandes Antilles ; la Martinique et la Guadeloupe, dans celui des Petites Antilles ; et, sous le climat équatorial humide de la côte amazonienne du continent, une péninsule tout environnée d'eau : l'« Isle de Caienne ».

3 Dans son *Voyage aux Isles*, Jean-Baptiste Labat (1993 [1732]), père dominicain parti en mission d'évangélisation à la Martinique en 1694, décrit avec précision le peuple caraïbe qui y vivait encore, la société des colons venus de France et les infortunés esclaves déportés d'Afrique. Dans sa chronique aventureuse, qui dresse le tableau d'une société coloniale violente, il décrit les premières exploitations agricoles, ces habitations créoles qui exploitent le tabac et surtout la canne à sucre, mais aussi les premiers bourgs et les premières paroisses de l'île. Il évoque les modes de vie et d'alimentation des habitants ainsi que la faune et la flore. L'archéologie de ces périodes d'Ancien régime, encore si méconnues, est désormais accessible grâce aux fouilles nombreuses menées ces dernières années dans ces territoires ultra-marins.

4 Proposer une synthèse sur « l'archéologie coloniale » française eût été irréalisable il y a peu : en 2007, sous le titre « Archéologie des départements français d'Amérique », le numéro 108-109 des *Nouvelles de l'archéologie* mettait en évidence l'extrême faiblesse de la recherche sur les périodes récentes (Rostain 2007). Elle n'existait alors qu'en Guadeloupe, et encore, de manière discrète, dans le cadre de projets de valorisation de quelques habitations sucrières et caféières (Delpuech 2007). Quant au remarquable bilan dressé plus récemment pour les Antilles et la Guyane française, il est surtout celui de fouilles programmées conduites par des équipes nord-américaines (Moussette & Waselkow 2014 : 406-413 ; voir aussi Le Roux *et al.* 2009 ; Kelly 2013 ; Kelly & Bérard 2014 ; Bérard & Losier 2014 ; Losier 2015 et 2016).

5 Ce retard pris par les chercheurs français dans l'étude des sociétés des « Îles » sous l'Ancien régime est en passe d'être résolu grâce à l'action des services régionaux de l'archéologie et des opérateurs de l'archéologie préventive. À la faveur d'interventions de grande envergure, ils ont renouvelé leurs approches du terrain en élargissant le champ de leurs investigations. S'ils s'intéressent aujourd'hui à toutes les composantes des habitations – parties résidentielles, espaces serviles, structures de productions –, ils ont aussi intégré le fait urbain ou le domaine funéraire à leurs problématiques. C'est ce que les différents articles présentés dans ce numéro permettent d'entrevoir.

6 Parler « d'archéologie coloniale », c'est faire référence à un passé douloureux. C'est aussi mettre en évidence des modèles d'acculturation de populations déportées dans un espace inconnu et lointain où elles durent transposer leurs modes de vie. C'est enfin mesurer l'impact de cette déferlante migratoire dans des territoires occupés de longue date. Trois concepts nous semblent déterminants pour comprendre la spécificité de ces cultures métissées, à des degrés divers, entre les peuples autochtones et ceux arrivés d'ailleurs : les concepts d'adaptation, d'accommodation et d'exploitation (Moussette & Waselkow 2014 : 11-17).

7 Aux Petites Antilles, à partir des années 1660, le recours à l'esclavage pour la culture de la canne à sucre a induit la déportation massive d'Africains dont certaines pratiques culturelles peuvent être appréhendées au travers, par exemple, des techniques de fabrication des poteries culinaires ou des pipes en terre cuite (Cloutet & Losier 2014 ; Suarez 2018). Quant aux colons européens partis chercher fortune de par le monde, l'étude de leur habitat, de ses formes, techniques et matériaux, comme celle des biens importés ou produits sur place pour être consommés, renseignent sur les accommodations culturelles à l'œuvre dans une société occidentale en voie de créolisation (Pendery & Ravoire 2011). La profusion de données permet en effet de développer des programmes scientifiques portant aussi bien sur les modalités



d'occupation et d'exploitation du sol que sur les circuits d'échanges entre la métropole et ses colonies. La programmation scientifique du Conseil national de la recherche archéologique (CNRA 2016) mais également celle l'Inrap (2014) encouragent le développement d'axes de recherches sur l'archéologie des périodes amérindiennes et coloniales, qui concernent notamment l'étude des habitats et les objets de la vie quotidienne.

- 8 L'étude de la culture matérielle est en effet en plein essor⁵. On peut citer deux programmes collectifs de recherche (PCR) : le premier, achevé, concernait les « Poteries des îles françaises de l'Amérique, productions locales et importées, XVII^e-XIX^e siècles. » (Amouric *et al.* 2015) ; le second, qui porte sur les « Céramiques de raffinage : interactions économiques entre la métropole et les Antilles entre le XVII^e et le XIX^e siècles » (Pauly 2017), illustre l'ouverture de l'archéologie moderne métro-politaine aux territoires français éloignés de l'hexagone. Ce dernier PCR fait partie du thème de recherches sur « les échanges transatlantiques » soutenu par le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes Michel de Bouârd de l'Université Caen Normandie. Dans ce cadre, un autre projet porte sur les céramiques importées de France ; un troisième, intitulé « Connexions transatlantiques », sur le mobilier non céramique, est né d'un partenariat entre le laboratoire LandArc et le Groupe de recherche en archéométrie de l'Université Laval à Québec (Canada)⁶. Citons aussi la recherche novatrice de Noémie Tomadini sur les animaux dans les colonies françaises, fondée en grande partie sur les données issues de l'archéologie préventive⁷.

Le fait urbain

- 9 Depuis 2014, les départements d'archéologie, d'histoire et de géographie de l'Université des Antilles développent un programme ambitieux consacré à l'étude des villes de la Caraïbe insulaire et des plateaux des Guyanes (*Rogers et al.* à paraître), en collaboration avec l'Inrap et les SRA : le nombre et la variété des sites fouillés ont, en quelques années, complètement renouvelé la perception du fait urbain colonial, élément important de la construction des sociétés insulaires ou considérées telles.
- 10 En Martinique, la confrontation des données archéologiques issues, en 2012, de la fouille préalable à la construction de la nouvelle Cour d'appel de Fort-de-France, avec les informations tirées d'une riche documentation cartographique et iconographique, aide à saisir les processus et les rythmes de l'évolution de cet îlot urbain, entre la fin du XVII^e s. et le tout début du XXI^e s. (Emmanuel Moizan). L'élaboration, à l'aide d'un système d'intégration géographique (SIG), du *Nouvel Atlas archéologique de Saint-Pierre*, qui compile les données accumulées en une trentaine d'années grâce à la surveillance archéologique constante dont fait l'objet cette ville martyre, rayée de la carte en 1902 par l'éruption de la Montagne Pelée puis rebâtie dans des proportions plus modestes, constitue un outil majeur pour l'archéologie urbaine des Antilles françaises (Annie Bolle et Anne Jégouzo). La fouille de l'Allée Pécol, conduite en 2016, renseigne sur l'urbanisation de sa périphérie : au début du XIX^e s., le jardin d'une vaste propriété attestée par un plan de 1770 a été loti en au moins deux parcelles qui ont reçu chacune une villa. Vers 1850, un second morcellement a entraîné la construction de maisons neuves avec dépendances, qui ont connu plusieurs états avant d'être enfouies sous les cendres (Annie Bolle, Jeanne Cazassus-Bérard, Fabienne Ravoire & Noémie Tomadini).
- 11 En Guadeloupe, l'actualité est au développement de l'archéologie urbaine et de l'archéologie du bâti, appuyées sur une analyse critique des documents historiques. La finalisation récente d'une zone de présomption de prescription archéologique à Pointe-



à-Pitre va permettre à la DRAC d'être saisie des projets localisés dans les zones sensibles. Quant à la sauvegarde du remarquable patrimoine architectural de Basse-Terre, fondée plus d'un siècle avant Pointe-à-Pitre, elle suppose une étude approfondie (Tristan Yvon).

- 12 En Guyane, une série d'opérations archéologiques réalisées par l'Inrap depuis 2009 éclaire le processus de formation de Cayenne – du fort bâti sur le mont Cépérou (1643) au bourg protégé par une enceinte de terre et de bois (1664) ; du siège du gouvernement colonial défendu par des fortifications bastionnées (1688-1692) à la « ville nouvelle » gagnée sur la savane et dotée d'un strict plan orthonormé (1764-1770) ; des grands travaux d'urbanisme conduits dans la première moitié du XIX^e siècle à l'incendie de 1888 (Michaël Mestre & Nicolas Payraud).

La « société d'habitations »

- 13 L'archéologie de la « société d'habitations » est maintenant bien engagée. En Guadeloupe, sur l'île de Basse-Terre, la fouille de l'Habitation-sucrerie Desmarais, construite par des colons hollandais dans l'arrière-pays de Saint-Claude, a révélé une maison atypique de plan carré, proche de celles édifiées par les Hollandais dans le Pernambouc au Brésil (Fabrice Casagrande). Les fouilles des quartiers serviles de La Piéta à Port-Louis, sur l'île de Grande-Terre, et de Morne-Bourg à Petit-Bourg, sur l'île de Basse-Terre, complètent les données archéologiques accumulées depuis une vingtaine d'années et les données historiques tirées des actes notariés (Volpe 2014). Elles mettent en évidence la relative variabilité du plan et de l'organisation spatiale de ces cases construites en matériaux périssables, montées sur des solins en pierre ou raidies par une ossature de poteaux, et implantées le long des chemins menant aux champs (Nathalie Serrand & Emmanuel Barbier).
- 14 L'archéologie des espaces littoraux, qui concerne aussi bien les épaves de navires que les aménagements portuaires, à Saint-Pierre en Martinique ou au Moule, premier port sucrier de Guadeloupe, n'est pas illustrée dans ce numéro mais l'on peut citer les travaux de Jean-Sébastien Guibert (2013), qui a répertorié près de 500 naufrages sur les côtes et dans les ports de la Guadeloupe à l'époque de la marine à voile, en dépouillant la correspondance administrative et en opérant des sondages ciblés dans les archives de la Marine et de quelques-uns des principaux ports du royaume de France liés aux Antilles (Nantes, Bordeaux, Le Havre, Marseille). Cette étude de documents d'archives trouve une application dans l'évaluation du potentiel archéologique sous-marin de l'île, évalué entre 50 et 120 sites d'épaves.
- 15 L'érosion menace les cimetières d'esclaves implantés sur les côtes attaquées par la mer : en 2014, les archéologues intervenus en urgence à l'Anse Bellay, dans la baie de Fort-de-France en Martinique, ont trouvé 19 inhumations sur 20 m² ; sur la plage des Raisins clairs, à Saint-François en Guadeloupe, près d'un millier de personnes des deux sexes et de tous âges ont été enterrées selon les rites catholiques. Toute la difficulté est d'arriver à caractériser ces sépultures grâce au matériel associé (Bonissent *et al.* à paraître).
- 16 La connaissance du système servile passe par l'étude des structures d'exploitation et de production du sucre. Récemment, Nathalie Cazelles (2016) a soutenu une thèse sur les structures d'exploitation du sucre en Guyane française. L'industrie sucrière dans les DROM est illustrée ici par trois exemples issus de fouilles archéologiques préventives. En Guadeloupe, la fouille du moulin à eau de Sainte-Claire, qui alimentait l'Habitation Lagrange à Goyave, est une première dans les Antilles françaises. En Martinique, celle des vastes entrepôts de l'Habitation La Caravelle, construits au XVIII^e s. pour le



-stockage du sucre, reste unique à ce jour. Enfin, la première opération d'archéologie préventive conduite dans l'île de Mayotte a concerné l'usine-sucrerie de Ouangani, qui a fonctionné entre 1867 et la fin du XIX^e s. (Martijn van den Bel, Nicolas Biwer, Hélène Civalleri, Anne Jégouzo & Xavier Peixoto).

L'archéologie des îles de l'océan Indien

- 17 La fouille de Ouangani explique et justifie le rapprochement des îles de l'océan Indien et des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) avec les « Isles d'Amérique », bien qu'elles n'aient ni la même géographie, ni la même histoire.
- 18 Situées dans l'hémisphère sud, elles s'organisent en deux sous-ensembles, le premier au nord du tropique du Capricorne (La Réunion, Mayotte, îles Éparses, Tromelin), le second au sud de l'océan Indien dans la zone subantarctique (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam), plus la Terre Adélie sur le continent.
- 19 L'expansion française dans l'océan Indien s'est faite en deux temps. Comme leurs sœurs américaines, La Réunion, Kerguelen et Crozet se rattachent au premier empire colonial de la France : la prise de possession de l'« Isle Bourbon » (La Réunion) remonte à 1642⁸, celle des archipels à 1772.
- 20 Sous la Monarchie de Juillet, l'achat de l'île de Mayotte (1841) et le passage sous pavillon français de la Terre Adélie (1840), puis des îles Amsterdam et Saint-Paul (1843), ont amorcé le second empire colonial de la France dans l'océan Indien. En 1897, ces districts ont été rattachés à la « colonie de Madagascar et dépendances »⁹ avec les îles Éparses, l'îlot Tromelin et, à partir de 1912, l'archipel des Comores¹⁰.

Panorama archéologique

- 21 Certaines des problématiques archéologiques appliquées à ces « terres nouvelles » sont déjà posées dans d'autres territoires ultramarins, notamment celles qui concernent l'histoire de la colonisation du XVII^e s. au XX^e s. (la création des villes, les habitations et l'industrie sucrière, la défense et l'organisation du territoire). En revanche, celles qui concernent l'histoire de l'esclavage, des naufragés sur l'île de Sable (Tromelin) au grand marronnage à La Réunion, les échanges dans l'océan Indien médiéval, perceptibles à Mayotte, ou encore la sauvegarde du patrimoine des stations industrielles et scientifiques dans les Terres antarctiques françaises, sont totalement originales (Virginie Motte, Édouard Jacquot & Thierry Cornec).
- 22 L'article présentant les résultats du diagnostic réalisé sur la mosquée de Tsingoni, dans le département de Mayotte, offre un exemple des problématiques singulières de l'archéologie française des îles de l'océan Indien. Classée au titre des monuments historiques, cette mosquée, dont les plus anciens vestiges remontent au XIII^e s. et au XIV^e s., appartient au corpus des mosquées swahilies de l'océan Indien et de la côte orientale de l'Afrique. Les multiples transformations apportées au bâtiment après l'installation du sultanat à Tsingoni au XVI^e s., ainsi que le développement du cimetière installé à proximité, témoignent de la vitalité de la religion musulmane dans l'île depuis le Moyen Âge (Anne Jégouzo).



La possibilité des îles

l'officier, en blanc immaculé, casque compris, a l'œil à son théodolite, et un autre, tout aussi propre, observe on ne sait quoi avec une paire de jumelles. Autour d'eux, des terrassiers noirs, eux aussi en blanc impeccable, travaillent. Au fond, trois d'entre eux remplissent de terre un wagonnet. Ils ont des chapeaux de paille et des poses de jardiniers paisibles. C'est le chantier idéal, que survole un biplan, blanc. La toile fait partie d'un ensemble commandé à l'artiste André Hervault (1884-1969) pour l'Exposition coloniale de 1931 » (Dagen 2018). Le musée du Quai Branly - Jacques Chirac la présente avec *L'Officier constructeur* et *L'Officier administrateur* dans l'exposition *Peintures des lointains*, inaugurée à l'heure où nous bouclions ce dossier¹¹.

24 En portant un regard critique sur quelque 200 œuvres sur toile et sur papier qui ont appartenu au musée des Colonies de la porte Dorée et ont rejoint ses collections en 2006, le Quai Branly contribue de manière salutaire à l'histoire coloniale française : « plus d'un demi-siècle après la décolonisation, il est nécessaire de regarder attentivement ces œuvres et de sonder leur invisible, fait de stéréotypes, d'impensé, de travestissement, de curiosité authentique et de prétendue bienveillance, dont on ne peut s'empêcher de considérer, hélas, qu'elle confine au déni.¹² ».

25 L'archéologie des îles est une autre façon de décoloniser l'histoire en s'appuyant sur la culture matérielle pour assumer les liens, trop longtemps occultés, qu'entretient l'Occident avec d'autres mémoires et d'autres passés (Gruzinski 2017). Les rythmes et les modalités de la colonisation, le processus de formation des sociétés créoles, les relations qu'elles ont, entre elles et avec la métropole, la manière dont elles s'intègrent à l'aire géographique à laquelle elles appartiennent, sont à l'évidence des enjeux que la recherche archéologique française aura à cœur de relever dans les années à venir, notamment par des publications et des colloques internationaux : ainsi, le XIII^e congrès de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, qui se tiendra à Nantes à l'horizon 2021, aura pour thème les échanges transatlantiques, un sujet déjà abordé lors du congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques / CTHS, qui s'est tenu à Québec en 2008 (Pendery, Ravoire 2011). À l'évidence, le regard porté par l'archéologie nationale sur ces anciennes colonies est désormais décomplexé. De nombreux autres projets dont nous n'avons pu nous faire l'écho dans le présent numéro, découlant du formidable apport des fouilles archéologiques préventives, sont en préparation. Ils touchent aussi bien la culture matérielle que l'occupation des territoires mais aussi les sources écrites et iconographiques, dans une dialectique qui unit ces différents champs de la recherche historique.

Bibliographie

AMOURIC H., GUIONOVA G. & VALLAURI L. 2015. « Céramiques aux îles d'Amérique : La part de la Méditerranée (XVII^e-XIX^e s.) », in : M. J. GONÇALVES & S. GÓMEZ MARTÍNEZ (éd.), *A cerâmica medieval no Mediterrâneo* : Actas do X congresso internacional, Silves, 22-27 outubro 2012. Silves / Mértola, Câmara Municipal de Silves / Campo Arqueológico de Mértola, 2015 : 440-454.

ARCANGELI M. 2015. *Sherds of History : Domestic Life in Colonial Guadeloupe*. Gainesville (Floride, États-Unis), University Press of Florida, 256 p.
DOI : 10.2307/j.ctvx071pj

BÉRARD B. & LOSIER C. (éd.). 2014. *Archéologie caraïbe*. Leiden (Pays-Bas), Sidestone Press, 366 p. (Taboui - Caribbean Archaeology Series ; 2).

BONNISSENT D., COURTAUD P., LEGENDRE Y., LEROY D., ROMON T., ROUQUET J. & STOUVENOT C. À paraître. « Les cimetières littoraux de la période coloniale : prévenir une destruction annoncée en Guadeloupe et en Martinique », *Les Nouvelles de l'archéologie*.

DOI : 10.4000/nda.3904

CAZELLES N. 2016. *Évolution et adaptation des industries sucrière et rhumière en Guyane entre*



le *XVII^e* et le *XX^e* siècle. Thèse soutenue sous la direction de Jean-François Belhoste. Paris, École des hautes études en sciences sociales.

CHAPELOT J., GEISTDOERFER A. & RIETH E. 1980. *Les Îles Saint-Pierre et Miquelon, étude archéologique, historique et ethnographique : compte-rendu de fin d'étude, décision d'aide n° 79-7-0404, Action concertée [de la] Délégation générale à la recherche scientifique et technique / DGRST « Archéologie Métropolitaine »*. Paris, Laboratoire associé d'Histoire maritime du CNRS, Centre de recherches historiques de l'EHESS (École des hautes études en sciences sociales), 175 p.

CNRA 2016. « Axe 15 : Archéologie d'Outre-Mer », in : *Programmation nationale de la recherche archéologique*. Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Centre national de la recherche archéologique : 199-207 [www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Archeologie/Etude-recherche/Programmation-nationale].

COUTET C. & LOSIER C. 2014. « Céramiques métissées : témoignages d'inter-actions culturelles dans la société guyanaise du *XVIII^e* et du *XVIII^e* siècle », in : B. BÉRARD & C. LOSIER (éd.), *Archéologie caraïbe*. Leiden (Pays-Bas), Sidestone Press : 171-198 (Taboui - Caribbean Archaeology Series ; 2).

DELPUECH A. 2007. « Archéologie historique en Guadeloupe. Une nécessaire approche du passé antillais », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 108/109, « Archéologie des départements français d'Amérique » : 101-112.

KELLY K. 2013. « La vie quotidienne des habitations sucrières aux Antilles : l'archéologie à la découverte d'une histoire cachée », *In situ, revue des patrimoines*, 20 | 2013 « Les patrimoines de la traite négrière et de l'esclavage » [http://journals.openedition.org/insitu/10160].
DOI : 10.4000/insitu.10160

GUIBERT J.-S. 2013. *Mémoire de mer, océan de papier : naufrage, risque et faits maritimes à la Guadeloupe (Petites Antilles), fin *XVII^e* siècle-mi *XIX^e* siècle*. Thèse soutenue sous la direction de Danièle Bégot. Pointe-à-Pitre, Université des Antilles et de la Guyane.

INRAP. 2014. « 1. Approches chrono-culturelles (habitat, funéraire, culture matérielle) : 1.8. Archéologie des Amériques et de l'océan Indien », in : *Programmation scientifique 2015-2018*. Paris, Inrap : 11.

KELLY K. & BÉRARD B. (éd.). 2014. *Bitasion. Archéologie des habitations-plantations des Petites Antilles Lesser Antilles Plantation Archaeology*. Leiden (Pays-Bas), Sidestone Press, 174 p. (Taboui - Caribbean Archaeology Series ; 1).

LABAT J.-B. 1993 (1732). *Voyage aux Isles : chronique aventureuse des Caraïbes, 1693-1705*. M. Le Bris éd. Paris, Éditions Phébus, 463 p. (Libretto).

LE ROUX Y., AUGER R. & CAZELLES N. 2009. *Les Jésuites et l'esclavage : Loyola, l'Habitation des jésuites de Rémire en Guyane française*. Québec (Canada), Presses de l'Université du Québec, 251 p.

LOSIER C. 2015. « Les fluctuations économiques de la Guyane au cours du *XVIII^e* siècle. Un réseau implanté dans le territoire américain », *Outre-mers, revue d'histoire*, t.103, n° 386-387 : 113-136.

LOSIER C. 2016. *Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime : archéologie et histoire des réseaux commerciaux*. Leiden (Pays-Bas), Sidestone Press, 272 p. (Taboui - Caribbean Archaeology Series ; 4).

MOUSSETTE M. & WASELKOW A. 2014. *Archéologie de l'Amérique coloniale française*. Saint-Laurent (Québec, Canada), Lévesque Éditeur, 458 p. (Réflexion).

PENDERY S. R. & RAVOIRE F. (éd.). 2011. *Migrations, transferts et échanges de part et d'autre de l'Atlantique : histoire et archéologie des *XVI^e* et *XVII^e* siècles* : 133^e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (400^e anniversaire de Québec), Québec, 2008. Paris, Éditions du CTHS (Comité des travaux historiques et scientifiques), 153 p. (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques) [http://cths.fr/ed].

PAULY S. 2017. *Les céramiques de raffinage du sucre en France : émergences et diffusions de part et d'autre de l'Atlantique du *XVI^e* au *XIX^e* siècle*. Projet collectif de recherche 2017-2019, rapport d'activité 2017, 344 p.

ROGERS D., GUIBERT J.-S., RANÉLY-VERGÉ-DÉPRÉ Cl. & TERRAL R. (dir). À paraître. *Les territoires de la ville de l'archipel des Antilles au plateau des Guyanes : espaces, sociétés et relations (*XVII^e*-*XXI^e* siècles)*, vol. 1 : *La fabrique de la Ville*. Rennes, Presses universitaires de Rennes.

ROSTAIN S. 2007. « Archéologie des départements français d'Amérique », *Les Nouvelles de l'archéologie*, 108/109, « Archéologie des départements français d'Amérique » : 1-4.

SUAREZ A. 2018. « Les pipes en terre de style "Africain" sous l'Ancien Régime en Guyane française (*XVI^e*-*XVIII^e* siècles) », *Les Cahiers LandArc*, 25 [www.landarc.fr].



VOLPE T. 2017. « Le logement des esclaves des plantations à la Martinique au XVIII^e siècle », in : J.-M. MORICEAU & P. MADELINE (éd.), *Les « Petites gens de la terre » : paysans, ouvriers et domestiques (Moyen Âge – XXI^e siècle)*. Caen, Presses universitaires de Caen Normandie, Maison de la recherche en sciences humaines : 223-234 (Bibliothèque du pôle rural ; 4).

Notes

1 Les cinq départements et régions d'outre-mer (DROM) – Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion et Mayotte (depuis avril 2011) – sont, depuis la révision constitutionnelle de 2003, des collectivités territoriales intégrées à la République française et reconnues comme régions périphériques de l'Union européenne. En revanche, l'article 74 de la Constitution accorde aux cinq collectivités d'outre-mer (COM) – Saint-Martin et Saint-Barthélemy dans les Petites Antilles, Saint-Pierre-et-Miquelon dans l'Atlantique nord au large de Terre-Neuve (Canada), la Polynésie française et Wallis-et-Futuna dans le Pacifique sud – des compétences législatives et réglementaires tenant compte de leurs spécificités. Leurs statuts et leur organisation administrative, précisés par la loi organique du 21 février 2007, sont en conséquence très divers. La Nouvelle Calédonie dispose d'un statut particulier de très large auto-nomie instauré par l'accord de Nouméa du 5 mai 1998. Enfin, l'île de Clipperton, composée d'un unique atoll inhabité dans le Pacifique nord, est placée sous l'autorité directe du ministre de l'outre-mer.

2 Nous n'évoquerons pas ici les trois autres collectivités d'outre-mer (COM) que sont Saint-Pierre-et-Miquelon dans l'Atlantique nord au large de Terre-Neuve (Canada), la Polynésie française et Wallis-et-Futuna dans le Pacifique sud. Des recherches sporadiques sur des sites coloniaux ont été menées à Saint-Pierre par Jean Chapelot, Aliette Geistdoerfer et Éric Rieth en 1980 (Chapelot *et al.* 1980), puis par Anne-Laure Martinot en 2009 [https://patrimoinearcheologiespm.wordpress.com]. En 2017, Catherine Losier, professeur d'archéologie à l'Université Mémoires Saint-Jean de Terre-Neuve, a mené une campagne de fouilles sur le site de l'Anse à Bertrand ; elle a dégagé les ruines de ce qui est peut-être un fumoir à poissons et collecté plus de 1 000 artefacts (pierre à fusils, pipes pour fumeurs, matériel de pêche, etc.) qui remonteraient à l'occupation anglaise de l'archipel, de 1713 à 1763.

3 Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) occupent une place unique dans l'organisation administrative de la République française. En vertu du principe de spécialité législative, et à l'exception des textes de souveraineté, les textes législatifs ou réglementaires ne s'y appliquent que sur mention expresse.

4 Par la loi du 20 mai 1802, Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage que la Convention avait aboli en février 1794 (décret du 16 pluviôse an II). Après l'échec de « l'expédition de Saint-Domingue », la proclamation de l'indépendance fit d'Haïti, en 1804, la première République noire au monde. Les Anglais interdirent la traite négrière en 1807, puis l'esclavage en 1833, mais il fallut attendre la Révolution de février 1848 pour qu'il soit définitivement aboli dans les colonies françaises (décret du 27 avril 1848).

5 Deux thèses nord-américaines ont été publiées récemment par Myriam Arcangeli de l'Université de Boston (États-Unis), *Sherds of History : Domestic Life in Colonial Guadeloupe* (Arcangeli 2015) et celle de Catherine Losier, de l'Université de Laval (Canada) : *Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime : archéologie et histoire des réseaux -commerciaux* (Losier 2016).

6 Voir <https://landarc.fr/fr/programme-de-recherche-archeologique>.

7 *Hommes et animaux dans les colonies françaises des petites Antilles du XVIII^e siècle à la fin du XIX^e siècle : changements, résiliences et adaptations mutuelles*. Thèse du Muséum national d'histoire naturelle, en cours.

8 En 1814, le Traité de Paris a mis fin à la domination française sur l'archipel des Mascareignes, à l'exception de La Réunion : l'« Isle de France » (Maurice) et l'île Rodrigues, administrées au XVIII^e siècle par la Compagnie des Indes orientales, sont passées sous le contrôle de la Couronne britannique, ainsi que l'archipel des Seychelles, occupé depuis 1743.

9 Les premières tentatives d'implantation française à Madagascar – la fondation du comptoir de Fort-Dauphin en 1643, puis celle du comptoir de Tananarive en 1803 –, n'eurent pas de suite. La résistance des Malgaches au protectorat imposé en 1885 entraîna l'annexion de l'île, réduite au statut de colonie en 1896. La République malgache a accédé à l'indépendance le 26 juin 1960.

10 En 1886, la France établit un protectorat sur les îles de Grande-Comore, Mohéli et Anjouan, qui évolua en 1892 dans la « colonie de Mayotte et dépendances », elle-même rattachée à la « colonie de Madagascar et dépendances » en 1912. Devenues indépendantes en 1975, ces trois îles constituent l'Union des Comores. Mayotte, qui a préféré s'arrimer à la République française, a le statut de département et région d'outre-mer (DROM) depuis 2011.



11 *Peintures des lointains*, Musée du quai Branly-Jacques Chirac, 37, quai Branly, Paris 7^e. Jusqu'au 6 janvier 2019 [www.quaibrantly.fr/fr/expositions-evenements/au-musee/expositions/details-de-levenement/e/peintures-des-lointains-37627/].

12 Stéphane Martin, éditorial du dossier de presse de l'exposition *Peintures des lointains*.

Pour citer cet article

Référence papier

Fabienne Ravoire, « « La possibilité des îles » », *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018, 3-7.

Référence électronique

Fabienne Ravoire, « « La possibilité des îles » », *Les nouvelles de l'archéologie* [En ligne], 150 | 2018, mis en ligne le 10 avril 2018, consulté le 29 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/nda/3856> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nda.3856>

Auteur

Fabienne Ravoire

Inrap Méditerranée – CNRS/Université de Caen Normandie, UMR 6273-Centre Michel de Bouard CRAHAM (Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales) – Équipe EA929 - AIHP (Archéologie industrielle, histoire, patrimoine de la Caraïbe), Schœlcher (Martinique)

fabienne.ravoire@inrap.fr

Articles du même auteur

Les quartiers serviles, variabilité des implantations [Texte intégral]

Les apports des sites de La Piéta (Port-Louis) et Morne-Bourg (Petit-Bourg) en Guadeloupe
Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018

Approches archéologique et historique de l'évolution d'un quartier périurbain à Saint-Pierre de la Martinique : le site de l'Allée Pécoul (rue Montnoël) [Texte intégral]

Paru dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 150 | 2018

Droits d'auteur

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

